DINCCA

Défense des Intérêts de Neuilly-sous-Clermont et des Communes Alentour

NON AUX CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DÉTRUISANT NOTRE PAYSAGE ET NOTRE QUALITÉ DE VIE

Les annonces de constructions industrielles sur des terres agricoles de la vallée de la Brèche au niveau des communes de Neuilly sous Clermont, Breuil le vert, Rantigny, Bailleval, Liancourt, Cauffry (Oise), ont été faites sans que la communauté de communes du Clermontois, ni l'une ou l'autre des communes membres n'aient été consultées sur ce projet qui demande d'importantes ressources en eau et en électricité.

Des éléments pour accueillir des centres de données numériques devraient s'installer sur l'ancien site Avon, route de Rantigny à Rantigny. Afin d'atteindre les 70 ha nécessaires à leur réalisation, les ha d'Avon devraient être complétés par la mainmise sur les très bonnes terres agricoles limitrophes.

Nous ne sommes des ennemis ni du progrès ni des *data centers* ; simplement, en toute logique, nous trouvons que les implantations doivent se faire là où les terres sont déjà artificialisées, sans porter préjudice à l'environnement naturel, agricole, paysager, architectural particulièrement celui d'intérêt national puisque protégé au titre des monuments historiques par la Nation. Prendre de l'eau dans la nappe phréatique, bien commun entre les Communautés de Communes de la Vallée dorée et du Clermontois, présenterait un danger pour l'agriculture, la biodiversité ainsi que pour des villages tel Neuilly sous Clermont construits sur celle-ci et qui par suite de l'asséchement de la couche d'argile risqueraient de très graves dommages, mettant en danger maisons et monuments, ferait disparaître nos étangs, mares et lavoirs, assécherait nos puits provocant un désastre écologique et risquerait de faire disparaître un lieu biodiversité, le marais de Sacy, tout proche du pompage de Labruyère.

Refusons de voir disparaître notre paysage, nos maisons, notre environnement et notre biodiversité, pour un projet inadapté à notre territoire et à nos communes, préservons les pour notre bonheur et celui des générations futures, comme ils l'ont été par les générations passées.

AVEC DINCCA, NON AU DATA

*Philippe **ROMAIN**, président • Diane **D'HARCOURT**, vice-présidente*

Contact: 06 13 18 63 75 • rrrome@laposte.net

231 rue de la commanderie, 60290 Neuilly-sous-Clermont

DINCCA

Défense des Intérêts de Neuilly-sous-Clermont et des Communes Alentour

NON AUX CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES DÉTRUISANT NOTRE PAYSAGE ET NOTRE QUALITÉ DE VIE

Les annonces de constructions industrielles sur des terres agricoles de la vallée de la Brèche au niveau des communes de Neuilly sous Clermont, Breuil le vert, Rantigny, Bailleval, Liancourt, Cauffry (Oise), ont été faites sans que la communauté de communes du Clermontois, ni l'une ou l'autre des communes membres n'aient été consultées sur ce projet qui demande d'importantes ressources en eau et en électricité.

Des éléments pour accueillir des centres de données numériques devraient s'installer sur l'ancien site Avon, route de Rantigny à Rantigny. Afin d'atteindre les 70 ha nécessaires à leur réalisation, les ha d'Avon devraient être complétés par la mainmise sur les très bonnes terres agricoles limitrophes.

Nous ne sommes des ennemis ni du progrès ni des *data centers* ; simplement, en toute logique, nous trouvons que les implantations doivent se faire là où les terres sont déjà artificialisées, sans porter préjudice à l'environnement naturel, agricole, paysager, architectural particulièrement celui d'intérêt national puisque protégé au titre des monuments historiques par la Nation. Prendre de l'eau dans la nappe phréatique, bien commun entre les Communautés de Communes de la Vallée dorée et du Clermontois, présenterait un danger pour l'agriculture, la biodiversité ainsi que pour des villages tel Neuilly sous Clermont construits sur celle-ci et qui par suite de l'asséchement de la couche d'argile risqueraient de très graves dommages, mettant en danger maisons et monuments, ferait disparaître nos étangs, mares et lavoirs, assécherait nos puits provocant un désastre écologique et risquerait de faire disparaître un lieu biodiversité, le marais de Sacy, tout proche du pompage de Labruyère.

Refusons de voir disparaître notre paysage, nos maisons, notre environnement et notre biodiversité, pour un projet inadapté à notre territoire et à nos communes, préservons les pour notre bonheur et celui des générations futures, comme ils l'ont été par les générations passées.

AVEC DINCCA, NON AU DATA

*Philippe **ROMAIN**, président • Diane **D'HARCOURT**, vice-présidente*

Contact: 06 13 18 63 75 • rrrome@laposte.net

231 rue de la commanderie, 60290 Neuilly-sous-Clermont

DINCCA

Défense des Intérêts de Neuilly-sous-Clermont et des Communes Alentour

BULLETIN D'ADHÉSION

Cotisation annuelle: 30 €

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Email: .....

Téléphone: .....

Je soutiens l'association DINCCA et j'adhère.

Je joins au présent bulletin daté et signé un règlement d'un montant de: ..... €.

☐ Espèces ☐ Chèque à l'ordre de Défense des Intérëts de Neuilly-Sous-Clermont et des communes alentour (DINCCA)

☐ Virement FR76 10278026320002206670233

Bulletin et règlement à adresser à:

M. Philippe ROMAIN – DINCCA
231 rue de la commanderie
60290 Neuilly sous Clermont

Cette adhesion soutient la défense de notre paysage, de notre qualité de vie, de l'agriculture et de la biodiversité.

Le: .....

Signature:

DINCCA – Non aux constructions industrielles détruisant notre paysage et notre qualité de vie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

DINCCA

Défense des Intérêts de Neuilly-sous-Clermont et des Communes Alentour

BULLETIN D'ADHÉSION

Cotisation annuelle: 30 €

NOM: .....

Prénom: .....

Adresse: .....

.....

Email: .....

Téléphone: .....

Je soutiens l'association DINCCA et j'adhère.

Je joins au présent bulletin daté et signé un règlement d'un montant de: ..... €.

☐ Espèces ☐ Chèque à l'ordre de Défense des Intérëts de Neuilly-Sous-Clermont et des communes alentour (DINCCA)

☐ Virement FR76 10278026320002206670233

Bulletin et règlement à adresser à:

M. Philippe ROMAIN – DINCCA
231 rue de la commanderie
60290 Neuilly sous Clermont

Cette adhesion soutient la défense de notre paysage, de notre qualité de vie, de l'agriculture et de la biodiversité.

Le: .....

Signature:

DINCCA – Non aux constructions industrielles détruisant notre paysage et notre qualité de vie

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE